



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juillet 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.

Dans un communiqué de presse récent, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a informé qu'entre le 2 et le 4 juillet, des colons israéliens, agissant visiblement avec le soutien et l'assentiment d'Israël, ont déplacé de force la communauté palestinienne d'Arab Al Ka'abneh – également connue sous le nom d'Arab Mulaihat et d'Al-Muarrajat Est – établie de longue date dans la partie centrale de la vallée du Jourdain, et ont établi de nouveaux avant-postes de colonie de peuplement. La chaîne de télévision britannique Channel 4 a reporté que durant ce déplacement forcé, les colons israéliens ont détruit une école financée par le Luxembourg. Ils auraient notamment volé les ordinateurs de cette école qui avait été construite dans le cadre du support humanitaire aux Palestiniens risquant d'être déplacés de force en Cisjordanie, et financé par l'Union européenne ainsi que par les agences de développement de plusieurs États européens, dont le Luxembourg.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de la destruction de cette école et du vol du matériel informatique ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il fournir des détails sur l'état de l'établissement scolaire et les personnes qui auraient commis ces violences ?
- Quelle est la position du Luxembourg face à la violence systématique des colons israéliens en Cisjordanie et dans la Vallée du Jourdain en général et à face aux incidents cités ci-dessus ?
- Quelles initiatives Monsieur le Ministre envisage-t-il d'entreprendre au niveau international envers l'État d'Israël afin de faire suite à ces violences systématiques, qui font partie de l'annexion illégale de territoire ?
- Monsieur le Ministre pense-t-il qu'Israël doit payer la reconstruction des territoires ayant subi la destruction par ses forces armées, en particulier ceux en cours d'annexion illégale par Israël ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Yves Cruchten  
Député

Franz Fayot  
Député